

## GENEALOGIE

### LES ORIGINES COMTADINES D'ANDRE SUARES

André Suarès (1868-1948) n'a pas encore retrouvé la notoriété qu'il avait avant 1914 dans le monde littéraire, celle d'un des plus grands écrivains français, l'égal de Gide, de Claudel, de Valéry. Depuis quelques années à peine, une biographie d'abord (1) suivie de publications régulières de textes inédits ou introuvables rappelle au grand public ce nom bien oublié; sauf dans sa ville natale où l'ouvrage qu'il lui a dédié, ouvrage de chevet des fervents Marseillais, MARSILHO a toujours été lu et bénéficie d'une très belle réédition (2). Susceptible comme un écorché vif, timide, recherchant la solitude, André Suarès s'est exprimé dans des revues littéraires disparues pour la plupart, où à travers des éditions de grand luxe à tirages très restreints; les grandes bibliothèques publiques de Paris n'ont recueilli que quelques titres de ces ouvrages, à l'heureuse exception de la Bibliothèque Littéraire Jacques Doucet qui en abrite tous les imprimés et beaucoup de manuscrits, publiés ou inédits .

Celui qui fut le condisciple de Romain Rolland à l'Ecole Normale Supérieure, qui fut l'ami de Péguy, celui que Claudel ne réussit pas à convertir, celui qui, un des premiers découvrit la magie stendhalienne du Nord de l'Italie (Voyage du Condottiere) et qui, au début du XXème siècle sut comprendre Cézanne, intéresse de plus en plus une pléiade d'érudits et de fidèles(3).

Le judaïsme ne semble pas, en tant que religion, avoir attiré André Suarès; il trouvait dans la figure de Jésus la personnification de son idéal moral, et l'incitation à une émotion mystique qui cependant ne l'a pas conduit jusqu'à la conversion. Et bien plus tard, ayant su percevoir la montée du nazisme dès 1930, il a proclamé sa solidarité totale avec ses ancêtres juifs, et bien en vain signalé le danger totalitaire. Mais on peut estimer que son appartenance familiale (dans une certaine mesure) au Comtat Venaissin, lui aurait été indifférente. Les Judéo-Comtadins, en revanche trouvent tout à fait justifié de classer André Suarès parmi les illustrations poétiques et littéraires des JUIFS DU PAPE, alors qu'en contre-partie les découvertes cocasses de Fabrice Nathan ont suscité un vif intérêt parmi les Suaressistes.

Fabrice Nathan, généalogiste infatigable, avait découvert dans les registres d'Etat Civil de 1806 de la Ville de Marseille, une déclaration consignée le 14 Juin et révoquée le 26 du même mois, par l'intéressé lui-même, Abraham Marini, un ancêtre d'André Suarès, nous le verrons. Mais pourquoi reproduire ici l'article publié par Fabrice Nathan dans la revue du Cercle de généalogie Juive? Car les Marini venaient de Padoue, ils étaient d'origine Livournaise; reportons nous d'abord à l'article de Fabrice Nathan :

#### *Une curieuse déclaration*

*C'est bien celle faite par le citoyen Abraham Marini, le 14 juin 1806 à la mairie de Marseille, et consignée sur le registre d'état civil sous le n°121. (Réf. 5 E 46)*

*Abraham Marini est arrivé à Marseille au début de 1798. Il est porté sur le registre des ordres délivrés aux étrangers, an 7 (1799) sous le n°123: "Abraham Vita Marini, négociant, 60 ans, de Padoue, avec son fils Joseph". En l'an 10, il demande sa naturalisation et abandonne sa nationalité toscane. En l'an 13, âgé de 68 ans, il cesse son commerce. Le 5 mai 1808, il figure sur la liste des notables, et en juin 1808 sur la liste des dirigeants juifs établis à Marseille, comme négociant propriétaire. Il va s'inscrire pour le recensement de 1808 avec toute sa famille:*

*N°100: Marini Abraham, 71 ans, propriétaire, rue Mazade*

*N°101: Altaras Sarah, 56 ans, épouse Marini*

*N°102: Marini David, 41 ans, négociant*

*N°103: Marini Joseph, 30 ans, négociant*

*N°104: Marini Léa, 28 ans, épouse David Delpuget*

*N°105: Marini Esther, 16 ans, née à Alep, fille Abraham*

*N°106: Serusi Suzanne, 22 ans, épouse David Marini*

*Le 20 mai 1809, Abraham Marini est nommé au Consistoire. Ses fils David et Joseph font partie des notables du Consistoire en 1821.*

*Vous avez situé le personnage qui, au soir de sa vie, rédige la curieuse déclaration que vous allez lire, mais qui sera suivie quelques jours plus tard d'une seconde déclaration non moins curieuse...*

#### **Déclaration n°121 du 14 juin 1806**

*"Le 14 juin 1806 a comparu Abraham Marini, ci-devant négociant français, domicilié à Marseille au-delà de neuf ans.*

*Lequel a exposé qu'il est né dans la religion juive, mais qu'il ne professe pas cette religion, que la chose est notoire, tant par les contrats de commerce qu'il a signés lorsqu'il faisait le commerce dans les jours de sabbat que par l'acte de renonciation à la naturalisation toscane, qu'il a signé à la mairie du Midi, le 9 prairial an 10, un samedi (ou le sabbat, d'après la dénomination juive).*

*L'exposant ayant le plus grand intérêt de faire constater de la manière la plus authentique qu'il ne professe pas la religion juive, dans laquelle il est né, s'est présenté devant nous pour faire cette déclaration, pour être consignée dans les registres de l'état-civil, dont il nous a prié de lui concéder acte, et ordonne qu'il lui en sera délivré un extrait".*

*(Nota en marge : "Le sieur Abraham Marini s'est rétracté du contenu de cette déclaration, par une déclaration postérieure, le 26 juin courant")*

**Déclaration n°128 du 26 juin 1806**

*"Le 26 juin 1806 s'est présenté le sieur Abraham Marini, ci-devant négociant, domicilié en cette ville, section 5, île 83, n°40.*

*Lequel nous a exposé qu'il avait fait par devant nous, à l'époque du 16 juin courant, une déclaration signée de lui exposant, portant que quoique né dans la secte juive, il ne professait plus la dite religion depuis sa naturalisation en France. Que, reconnaissant aujourd'hui que la demande qu'il avait faite à cet égard était inconsidérée et l'effet d'un manque de réflexion de sa part, et qu'il éprouvait le plus vif regret d'avoir, dans un constat délivré, fait un acte que répugne aujourd'hui tant de sa conscience que celle de son propre coeur.*

*Il décide de réparer d'une manière authentique le tort qu'il croit avoir fait à sa religion, et qu'en conséquence il se rétracte de la manière la plus solennelle de tout ce qu'il a avancé dans la déclaration par lui faite et signée le 16 juin courant. Qu'il nous prie de la considérer comme nulle et non avenue, et de faire biffer la signature qu'il a mise en bas".*

*La situation à Marseille en ce milieu de 1806 ne paraît pas fournir d'explication au premier texte. Le moratoire des dettes concernait surtout l'Alsace, et pas notre région. Son entourage en est-il responsable, alors que sa famille a réagi très vite? Questions sans réponse, pour le moment.*

Fabrice NATHAN

Revue du Cercle de Généalogie Juive N-29 printemps 1992

David Marini (1758- env 1830), fils aîné d'Abraham, eut une fille Judith Louise Apollonie (1812-1881) qui épousa Isaac (Jacques) Azaria Suarès (1779-1853). Ces Suarès, sépharades issus sans doute du Portugal, se déclarent nés à Livourne, Alep, Gènes.

Nous voici loin des JUIFS DU PAPE, mais, nos lecteurs s'en doutent, moins loin qu'il ne paraît. Car, à la génération suivante, parmi les enfants de Jacques Azaria et de Judith Louise, nous trouvons une fille Hortense Suzanne Perle (née Suarès) (1833-1909) mariée deux fois, et qui, de son premier mariage en 1853 avec David Petit eut, en 1858, un fils Edmond Joseph Petit, qui plus tard épousera Sephora Marie Alphantery, fille d'Aristippe Abraham Alphantery, et de Sara Celestine Valabrègue.

Nous y voilà! mais ce n'est pas tout.

Le frère de Suzanne, qui porte le prénom de son grand-père, Jacob David Suarès(1837-1892) épouse en 1867 Aimée Adélaïde Charlotte Cohen (1849-1875); ils seront les parents de l'écrivain. Mais les Cohen sont très nombreux diront nos lecteurs. Patience! Il s'agit bien des COHEN DE L'ISLE, de leur ancêtre, Jonas Cohen, et de son fils, Samuel né à l'Isle en 1759. De son mariage avec Anne Elias, naquit Isaac Cohen (1804-1860) qui épousa Zoé

Laurence Alexandrine Faivre (1831-1861). Nous quittons ici la généalogie aride, pour entrer dans la chronique familiale. Un petit mystère entoure la mémoire de l'écrivain. Aimée, née à Montmartre, fille naturelle de Zoé Faivre, a été reconnue par Isaac Cohen le jour où il a épousé Zoé.

Le Destin a été cruel envers Aimée. Privée de son père et de sa mère lorsqu'elle n'avait que onze ans, elle fut élevée sous la tutelle d'Albert Nathan, avocat, rue Montgrand à Marseille. Mariée à dix huit ans avec David Suarès elle devait succomber à la tuberculose à l'âge de vingt cinq ans, ayant mis au monde trois enfants:

Isaac Felix (1868-1948) connu sous le nom d'André

Abraham David (1870-1903) "

Esther (1871-1951)

Son fils aîné, marqué par le génie, qui perdit à sept ans sa mère, et plus tard son frère Jean, n'a cessé de souffrir de ces absences, infligées par le Destin.

Fabrice NATHAN et Georges JESSULA

(1) André Suarès l'Insurgé, par Robert Parienté, François Bourin ed. Paris, Juin 1994

(2) Jeanne Laffitte ed, Marseille

(3) Ames et visages//Portraits et préférences//par André Suarès Gallimard Ed/textes publiés par Michel Drouin

P.S. A.Suarès n'eut certainement pas été intéressé par la mémoire des Juifs du Pape, mais, en bon Marseillais, il était sensible au charme du Vaucluse. Dans sa correspondance avec le couturier J. Doucet que l'on vient de publier (Julliard ed.), on trouve la trace de son passage à Gordes où il découvre l'exquis restaurant de Maître Pantaly Gentil dont il recommande la cuisine(5 Sept.1926):

*....Gordes est un petit bourg féodal perché sur une colline à quelques cinq cents mètres, entre la Durance, la Fontaine de Vaucluse et Carpentras...*

*Je vous signale un vin admirable, le Cornas, qui est entre le Chateauneuf et l'Hermitage. Inutile de vous dire que ce cornas est le nectar des ménages, le vin entre les vins, le consolateur des Pénélopes, le cimier des fronts, la source de toutes les railleries : on bouffonne en le buvant mais on le boit avec délices. La gaité de cette terre est un don du ciel, un bienfait aux pauvres hommes".*